

# Une solution simple

- **Appel**

Adressez-vous par téléphone à l'association Les visiteurs du soir. Nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires.

- **Devis gratuit**

Suite à votre appel, nous établissons un devis personnalisé pour évaluer le coût de l'intervention.

- **Évaluation à domicile**

Si vous êtes intéressé(e), la responsable de secteur prend rendez-vous, avec vous, au domicile de votre proche, pour identifier vos besoins.

- **Mise en place de l'intervention**

Une fois le devis accepté, nous mettons à votre disposition un salarié **relayeur**, dont les capacités et les disponibilités correspondent à votre situation.



**Bulle d'air**  
prend votre relais à domicile

## Nous contacter

### Les Visiteurs du Soir

Accueil téléphonique  
du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

 **02 51 37 93 39**

**lesvisiteursdusoir@laposte.net**

**www.lesvisiteursdusoir.org**

ASS140\_Dépliant Bulle d'air pers âgées\_05\_18 - Conception : MSA Alpes du Nord © médiathèque CCMSA : TSNiva\_Jansen\_Listockphoto - Communication et impression : MSA Loire-Atlantique - Vendée



**Vous accompagnez  
un proche fragilisé ?**

# Respirez !



Le service Bulle d'air est géré par les Visiteurs du soir, association loi 1901.

Avec le soutien de :



**Vous accompagnez  
au quotidien un proche  
fragilisé par l'âge,  
la maladie ou le handicap  
(votre conjoint, un parent,  
un enfant...)?**

**Vous souhaitez  
vous absenter  
ou vous reposer ?**

**Bulle d'air vous propose  
une solution de répit  
simple et sécurisante !**

Inspiré du concept québécois de  
« *baluchonnage* », **Bulle d'air** est un  
service spécialisé dans le répit à domicile  
qui propose des interventions *à la carte* :

- d'aide au répit en journée (à partir de  
3 heures consécutives minimum),
- de garde de nuit,
- de relayage 24h/24 (en week-end, une  
semaine, en vacances...).

Sur cet intervalle, un *relayeur* de confiance,  
sélectionné et mandaté par nos soins,  
prend votre relais et accompagne votre  
proche, de jour comme de nuit, dans sa  
vie de tous les jours : compagnie, courses,  
repas, aide aux gestes quotidiens, sorties...



## Nos engagements

- évaluer votre besoin à domicile
- sélectionner pour vous le relayeur qui  
correspond à vos besoins
- effectuer pour vous toutes les démarches  
administratives liées à votre fonction  
d'employeur
- coordonner les interventions et en assurer  
le suivi
- vous conseiller
- un suivi qualité

### Bulle d'air, c'est :

**« une personne de confiance  
qui prend le relais auprès de  
votre proche à tout moment de  
la journée et de la nuit ».**



## Les aides financières possibles



- Les aides légales versées par le  
Conseil départemental :
  - plan d'aide APA\* pour les personnes  
aidées,
  - droit au répit pour les proches  
aidants.
- L'exonération des charges patronales  
de la sécurité sociale pour les  
personnes âgées de plus de 70 ans
- Les aides sociales des caisses  
de retraite principale et/ou  
complémentaire (si elles existent)
- Les dispositifs locaux comme les  
plateformes de répit, les aides  
des collectivités locales, des  
associations...
- Le crédit d'impôt de 50 % sur  
l'ensemble des dépenses engagées  
pour l'emploi de votre salarié.

\* Allocation personnalisée d'autonomie